

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS  
ALES AGGLOMÉRATION**

Direction Commande publique -  
Ingénierie du Bâtiment - Service Marchés  
publics  
Tél : 04 34 24 70 79 - Réf : 2025.SG/MM

**Objet : Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de création d'un centre de tri multi flux sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas - construction d'un bâtiment technique (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la commande publique) – signature du marché et tout autre document y afférent**

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2024\_03\_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024\_05\_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

**Considérant** la nécessité pour la Communauté Alès Agglomération de lancer un marché à procédure adaptée pour la création d'un centre de tri multi flux sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas - construction d'un bâtiment technique conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique,

**Considérant** que le présent marché est alloué conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique,

lots	désignation
1	gros-œuvre
2	charpente couverture
3	menuiseries extérieures et intérieures
4	cloisons doublages
5	carrelages
6	serrurerie
7	électricité
8	plomberie sanitaire chauffage ventilation
9	peinture nettoyage
10	enduits de façades
11	panneaux photovoltaïques

**Considérant** que ces travaux relèvent des familles de la nomenclature interne suivantes :

lots	objet principal	libellé objet principal
1	B 004	travaux de gros-œuvre
2	B 009	travaux de charpente
3	B 065	travaux de menuiserie
4	B 069	travaux de cloisonnement
5	B 075	Travaux de pose de carrelages
6	B089	Travaux de serrurerie
7	B034	travaux d'équipement électrique
8	B048	travaux de plomberie
9	B080	travaux de peinture
10	B077	travaux de revêtement mural
11	B 036	travaux d'installations électriques

**Considérant** qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié respectivement en date du 25 mars 2025 sur la plateforme de dématérialisation « achat public » et sur le BOAMP,

**Considérant** la date limite de réception des offres fixée au 16 avril 2025 à 12h,

**Considérant** les critères de sélection des offres avec leur pondération tels que mentionnés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation, à savoir :

critères	Pondération
1 - coût des travaux : le prix sera noté sur 60 selon la formule suivante : $60 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre})$	60.0
2 - valeur technique appréciée au regard du mémoire technique :	30.0
- identification, composition et moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché : détail de la composition et de l'organisation des moyens humains (organigramme, qualification et expériences des intervenants avec production des CV à l'appui) affectés au marché et les conditions de sa mobilisation	19
- moyens matériels spécifiquement affectés au marché, qualité des matériaux	11
3 - délais d'exécution de l'entreprise	10.0

**Considérant** que pour le lot 1, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SAS SOCIETE NOUVELLE VINCENT représentée par M. Aurélien MARRON en qualité de président - 5 impasse Francis Poulenc - 30100 Alès,

**Considérant** qu'au titre du lot 2, aucun opérateur économique n'a remis d'offre dans le délai et les conditions impartis et que ce lot a été lancé en marché négocié sans publicité ni mise en concurrence selon l'article R2122-2 3° du Code de la commande publique,

**Considérant** que pour les lots 3 à 11 l'analyse des offres n'est pas finalisée,

**Considérant** la proposition et le classement définitif pour le lot 1 de la société :

Candidat	Coût des travaux	Valeur technique	Délais d'exécution	Note Classement
SAS SOCIETE NOUVELLE VINCENT	114 938,82 € HT 60 / 60	21 / 30	10 / 10	91 / 100 1

**Considérant** qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis la candidature de l'offre économiquement la plus avantageuse,

## DÉCIDE

### ARTICLE 1 :

Est retenue au titre du lot 1 pour le marché relatif à la création d'un centre de tri multi flux sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas - construction d'un bâtiment technique, la SAS SOCIETE NOUVELLE VINCENT représentée par M. Aurélien MARRON en qualité de président - 5 impasse Francis Poulenc - 30100 Alès pour un montant total du prix global et forfaitaire HT de 114 938,82 € (cent quatorze mille neuf cent trente huit euros et quatre vingt deux centimes hors taxes).

### ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux tous lots confondus est de 4 mois dont 4 semaines de préparation de chantier. Le délai d'exécution propre au lot 1 figure à l'acte d'engagement. Ce délai démarre à la date fixée dans l'ordre de service correspondant.

### ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

19 MAI 2025  
Alès, le  
Le président  
Christophe RIVENQ